

# AVIS PUBLIC

---

## CONSULTATION PUBLIQUE

---

Portant sur le Projet Particulier de Construction, Modification et Occupation d'un Immeuble (PPCMOI) suivant :

- **PPCMOI – 540, CHEMIN DU MOULIN – EXPLOITATION D'UNE ÉRABLIÈRE AVEC SALLE À MANGER**

**AVIS** est, par la présente, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont a adopté, à une séance ordinaire tenue le 8 juillet 2024, la première résolution concernant le PPCMOI du 540, chemin du Moulin;

**QUE** le projet a pour objet de raviver les activités qui avaient lieu dans la cabane à sucre en servant des repas de cabane à sucre durant la saison des sucres, soit du 3<sup>e</sup> samedi de février au 30 avril de chaque année, dans une salle à manger intérieure de 80 places située dans le bâtiment existant;

**QUE** conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;

**QUE** cette assemblée publique se tiendra le **lundi 6 janvier 2025 à 19h30** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

**QUE** lors de cette assemblée publique, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;

**QUE** le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** la première résolution peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : [dg@rougemont.ca](mailto:dg@rougemont.ca)

Donné à Rougemont, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.



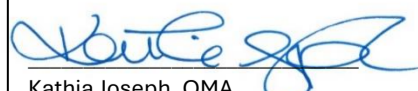
Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière



### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 12<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 décembre 2024.



Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière